

Procès-verbal du conseil syndical qui s'est tenu le mercredi 12 septembre 2007, à 15 h 15, au local HA-3220 du pavillon des Humanités.

ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS :

Voir l'annexe A

Louis Normand agit à titre de président et fait lecture du projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2007
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Informations
  - 4.1 Rapport de la rencontre avec la ministre de l'Éducation
  - 4.2 Rapport de la Coalition-cégeps
  - 4.3 Modification au RREC : math 416
5. Suivi du Congrès local
6. Politique de remboursement
7. Plan de travail de la direction générale pour l'année 2007-2008
8. Questions diverses
9. Clôture de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition 2007-2008 CS-01:

Que l'ordre du jour soit adopté.

Proposé par Jean-Patrice Lamothe  
Appuyé par Julie Milot

ADOPTÉE

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2007

Proposition 2007-2008 CS-02:

Que le procès-verbal du 2 mai 2007 soit adopté.

Proposé par Jean-Patrice Lamothe  
Appuyé par Martine Saint-Pierre

ADOPTÉE

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Répartition des ressources enseignantes

Comme l'explique Louis Normand, le Collège a acquiescé à nos demandes. Au sujet de la clientèle pour l'année 2007-2008, le nombre d'inscriptions devrait se situer autour de 4600. Une augmentation de 400 étudiants par rapport à l'année dernière.

#### 4. INFORMATIONS

##### 4.1 Rapport de la rencontre avec la ministre de l'Éducation

Le 4 juillet dernier, l'exécutif de la FNEEQ-CSN a rencontré la ministre de l'Éducation. Yves St-Pierre expose les différents points qui ont fait l'objet de discussions entre les parties.

- § Réforme primaire – secondaire : intégration de la FNEEQ à la table de pilotage
- § Programme d'aéronautique en langue anglaise au cégep Édouard-Montpetit
- § Annexe 7-4.00 – Comité paritaire sur la profession enseignante
- § Cours de mathématique 416

##### 4.2 Coalition-cégeps

La Coalition-cégeps organise une manifestation pour dénoncer le sous-financement des cégeps, le 12 octobre, à Québec. Cette coalition formée d'organismes provenant du milieu collégial (enseignantes et enseignants, personnel de soutien, professionnel-les et parents) s'était déjà mobilisée pour le maintien du réseau collégial.

##### 4.3 Modification au RREC : math. 416

Lors du regroupement cégep des 6-7 septembre, les déléguées et les délégués ont adopté une proposition à l'effet « *Que le regroupement cégep invite chacun de ses syndicats à s'entendre localement pour s'assurer que dans chaque collège les mesures nécessaires soient prises afin de connaître les résultats de la session d'automne des étudiantes et des étudiants admis sur la base du cours de mathématique 416.* » La proposition sera acheminée à la Commission des études à la réunion du 25 septembre. Cet automne, vingt-cinq (25) étudiantes et étudiants sont inscrits au cours d'appoint. Les enseignantes et les enseignants seront engagés sur la base de l'enseignement régulier.

#### 5. SUIVI DU CONGRÈS LOCAL

Avant de débiter la présentation, Éric Désilets tient à souligner l'excellente participation des jeunes enseignantes et enseignants au Congrès local. En termes de suivi, l'exécutif entend donner des suites aux cinq recommandations adoptées sur la vie syndicale.

##### § La formation syndicale

###### Recommandation 1

*Que des sessions de formation collective portant sur les droits et obligations des enseignantes et des enseignants non permanents soient organisées afin de faciliter l'intégration à la vie syndicale, que les délégués syndicaux soient invités à s'assurer de l'accompagnement de leurs collègues non permanents.*

Deux rencontres à prévoir : une au pavillon des Humanités et une au pavillon des Sciences.

###### Recommandation 2

*Que le comité de la précarité organise des rencontres individuelles pour les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants afin de leur présenter un document portant sur l'histoire et le fonctionnement du syndicat local.*

Le document sera rédigé par le Comité de la précarité et, par la suite, des rencontres seront organisées à la session d'hiver.

§ L'information syndicale

#### Recommandation 3

*Que du journal syndical le Point d'ordre fasse une place plus grande à l'information portant sur les droits et obligations sans pour autant négliger les autres aspects de l'information syndicale. Afin de répondre à l'objectif d'informer davantage les enseignantes et les enseignants sur les droits et obligations, qu'une rubrique soit conçue à cet effet.*

Une nouvelle rubrique sera conçue où les membres du CRT seront mis à contribution.

§ Les déléguées et les délégués de département

#### Recommandation 4

*Qu'un guide de formation soit développé afin de mieux soutenir l'intégration des nouveaux délégués syndicaux et mieux faire connaître le rôle du délégué dans la vie syndicale et départementale.*

Aujourd'hui, les membres du conseil syndical seront invités à se prononcer sur la mise sur pied d'un comité ad hoc afin de développer un guide de formation pour soutenir l'intégration des nouvelles déléguées et des nouveaux délégués.

§ Les assemblées générales

#### Recommandation 5

*Que les assemblées syndicales se tenant le vendredi se terminent, dans la mesure du possible, avant 17 h afin de permettre au plus grand nombre de participer au « 5 à 7 » qui suit l'assemblée syndicale.*

*Que les assemblées syndicales se tiennent dans le « trou horaire » du mardi ou du jeudi lorsque le nombre de sujets à débattre est limité.*

Dans la mesure du possible, les assemblées générales vont se terminer avant 17 h. Deux assemblées générales sont prévues cet automne : 28 septembre et 9 novembre.

La présentation terminée, le président invite les déléguées et les délégués syndicaux à intervenir et à se prononcer sur la proposition suivante :

#### Proposition 2007-2008 CS-03 :

Que le Conseil syndical adopte la mise sur pied d'un comité ad hoc afin de développer un guide de formation pour soutenir l'intégration des nouveaux délégués syndicaux et faire connaître le rôle du délégué dans la vie syndicale et départementale. Que le comité ad hoc soit composé d'un membre de l'exécutif ainsi que de membres du conseil syndical.

Proposé par Julie Milot

Appuyé par Alexandre Rodriguez-Vigouroux

ADOPTÉE

#### Formation du sous-comité

Le président procède aux mises en candidature.

Yves St-Pierre fait lecture d'une procuration déposée par M. Louis Jacob.

Yves St-Pierre	propose	Louis Jacob	qui accepte
Yves St-Pierre	propose	Marie-Josée Girouard	qui accepte.

ÉLU-ES : Marie-Josée Girouard, Louis Jacob et Yves St-Pierre (membre de l'exécutif)

## 6. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Ianick Gentes présente et explique les modifications à apporter à la *Politique de remboursement*. Les membres sont invités à intervenir et à se prononcer sur la proposition suivante :

Proposition 2007-2008 CS-04 :

Que le conseil syndical adopte les modifications aux frais de repas et de coucher de la *Politique de remboursement*.

	Tarifs 2006-2007	Tarifs proposés
Déjeuner	7,25 \$	7,25 \$
Dîner	20,15	20,75
Souper	23,95	24,25
Coucher	130,00 \$	140,00 \$

Proposé par Julie Milot  
Appuyé par Claude Champagne

ADOPTÉE

## 7. PLAN DE TRAVAIL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 2007-2008

Comme l'explique Claude Lamy, la direction générale veut consulter le Syndicat avant d'adopter son Plan de travail 2007-2008. Donc, l'exécutif invite les déléguées et les délégués syndicaux à participer à cette consultation en leur soumettant le projet de Plan de travail déposé par le directeur général. Une rencontre entre les parties est prévue ce jeudi 13 septembre à 12 h. À partir de ce document de travail, il expose les huit points contenus dans ce plan.

1. Faire le bilan du plan stratégique 2004-2007, incluant son plan institutionnel de réussite
2. Participer à la réalisation et faire adopter un protocole de fonctionnement du CIPP
3. Élaborer et faire adopter un plan stratégique 2008-2011, incluant son plan institutionnel de réussite
4. Mettre en œuvre le plan de réinvestissement adopté en mars 2007
5. Réaliser les travaux de construction de la phase II du Stade des Diablos
6. Réviser les outils de communication interne et externe
7. Adopter et transmettre à la CEEC le rapport d'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)* et, le cas échéant, mettre en application les recommandations qu'il contient.
8. Élaborer et faire adopter une politique d'évaluation formative des enseignants
9. Élaborer et faire adopter une politique relative à la sollicitation
10. Adopter un plan triennal de développement de la formation continue.

Suite aux explications fournies, les membres sont invités à intervenir et à se prononcer sur la proposition suivante :

Proposition 2007-2008 CS-05 :

Que l'exécutif syndical, dans le cadre du processus menant à l'adoption du Plan de travail de la direction générale du Cégep de Trois-Rivières, fasse part à la direction du collège que le Syndicat des professeur-e-s souhaite notamment :

1. la poursuite travaux d'amélioration de la ventilation et de la climatisation du Cégep tout en s'assurant de limiter les impacts relatifs à l'exercice de la profession enseignante;
2. l'élaboration d'un plan d'action et la création d'un fonds en environnement pour soutenir les initiatives en lien avec la *Politique sur la protection de l'environnement et le développement durable*;
3. que tout plan de travail prévoyant l'adoption ou la révision de politique ou de procédure de sélection, d'accueil et d'intégration des nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes et de perfectionnement du personnel enseignant ou d'évaluation formative des enseignements donnés par les enseignantes et les enseignants se fasse dans le respect intégral de la reconnaissance syndicale;
4. que toute volonté de faire adopter une politique d'évaluation formative des enseignements donnés par les enseignantes et les enseignants soit précédée :
  - a) d'une révision de la procédure de sélection des professeurs et de la politique de sélection des enseignants ou enseignantes à la formation continue ;
  - b) de l'adoption d'une politique ou procédure d'accueil et d'intégration des nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes.

Proposé par Marie-Josée Girouard  
Appuyé par Julie Milot

Discussion sur la proposition

ADOPTÉE

8. QUESTIONS DIVERSES

Nil

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la levée de la réunion est proposée par Jean-Patrice Lamothe et appuyée par Sophie Tessier.

Lise Verville a agi comme secrétaire.

ANNEXE A

ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS :

Langues	Martine Saint-Pierre
Littérature et communication	Jean-François Lacoursière
Mathématiques	Julie Milot
Musique	Pierre Gouin
Philosophie	Jonathan Roy
Physique	Claude Champagne
Soins infirmiers	Sophie Tessier
Techniques de diététique	Isabelle Maheux
Techniques administratives	Dominique Périgny
Techniques de génie mécanique	Alexandre Rodriguez-Vigouroux
Techniques de la documentation	Richard Loranger
Techniques de la mécanique du bâtiment	Martine Thibault
Techniques de travail social	Marie-Josée Girouard
Technologies des pâtes et papiers	Jean-Patrice Lamothe
Exécutif	Louis Normand
Exécutif	Ianick Gentes
Exécutif	Éric Désilets
Exécutif	Yves St-Pierre
Exécutif	Claude Lamy